

Site d'implantations industrielles d'intérêt national majeur de l'industrie verte pour une France décarbonnée et de souveraineté énergétique.

Dans un objectif de montée en gamme des zones d'activités, le choix de l'industrie verte permet de fournir les produits et les technologies qui transforment nos activités en vue d'une France décarbonnée. Pour réduire les émissions de nos transports, nous avons besoin de concevoir et de construire des automobiles électriques, des avions bas carbone... Pour renforcer l'économie circulaire, nous devons développer de nouvelles solutions de recyclage des matériaux, tout en mettant à contribution la valorisation énergétique des déchets... Notre industrie doit être également capable de fabriquer et d'assembler des produits ou équipements qui participent directement aux chaînes de valeur des activités dans les secteurs du solaire photovoltaïque et thermique, des éoliennes, des batteries, du stockage d'énergie... Ce site a été choisi par Amiens Métropole en tant que levier majeur pour le déploiement de sa stratégie de développement économique de l'industrie verte. Les présentes OAP ont pour objectif d'afficher la programmation de cette offre.

Le déjà là :

Vallée de Grâce (vallée sèche) 


Il s'agit d'un espace d'intérêt faunistique et floristique essentiellement composé de pelouses et de bosquets. Elle constitue une zone refuge pour la biodiversité et un corridor écologique essentiel du territoire, qu'il convient de préserver et renforcer.

Dépendances vertes de l'A16 

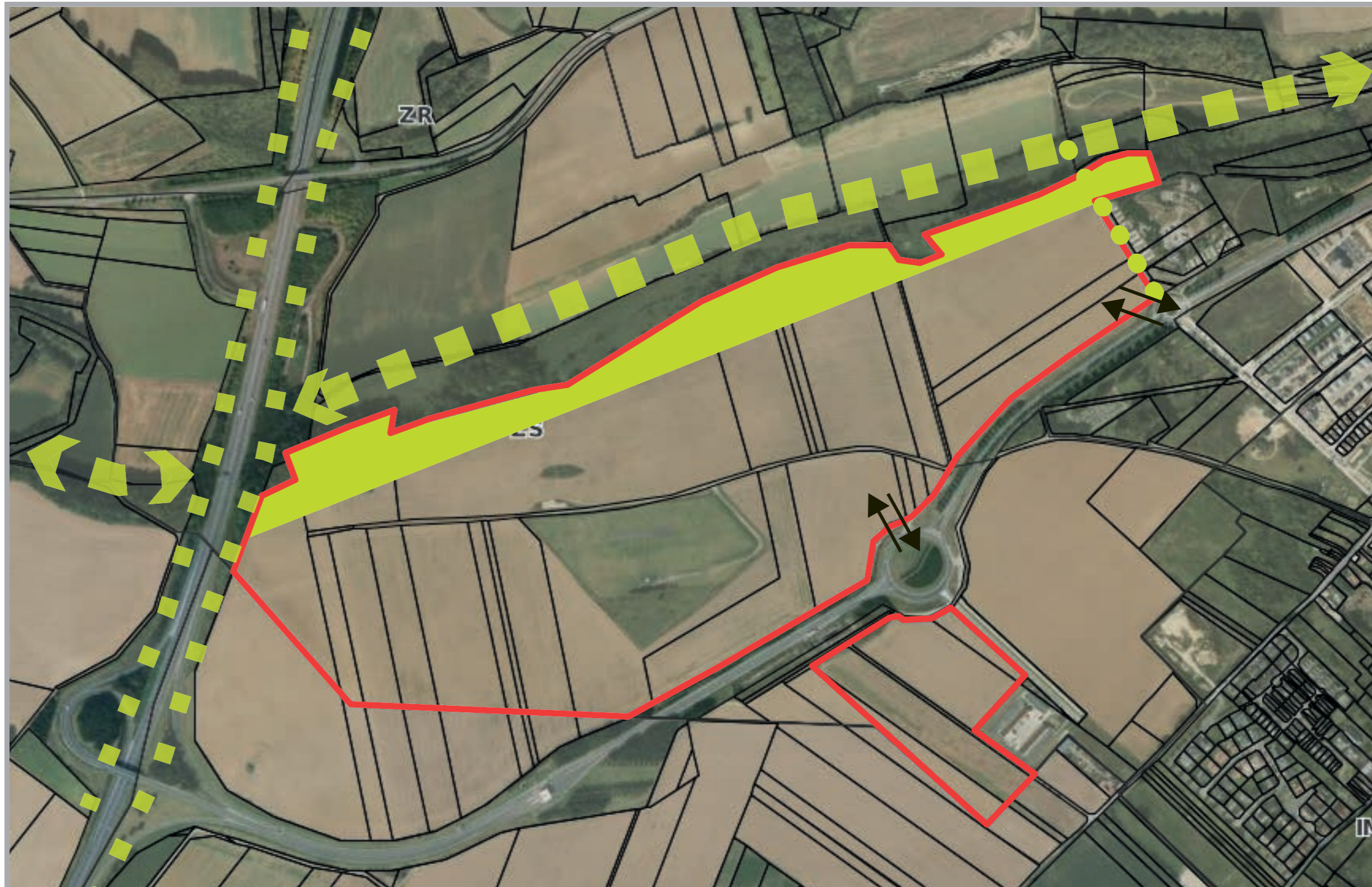
Les invariants du projet :

 Périmètre de projet

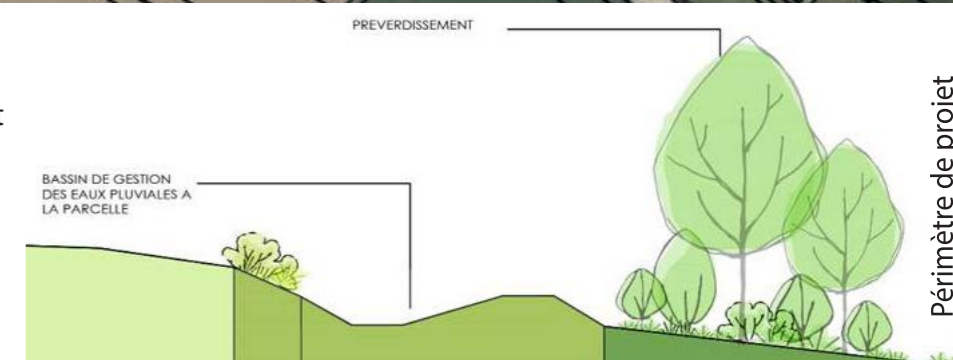
 Accès

 Trame verte et bleue, bande boisée venant préserver et renforcer la Vallée de Grâce

 Ouverture visuelle paysagère

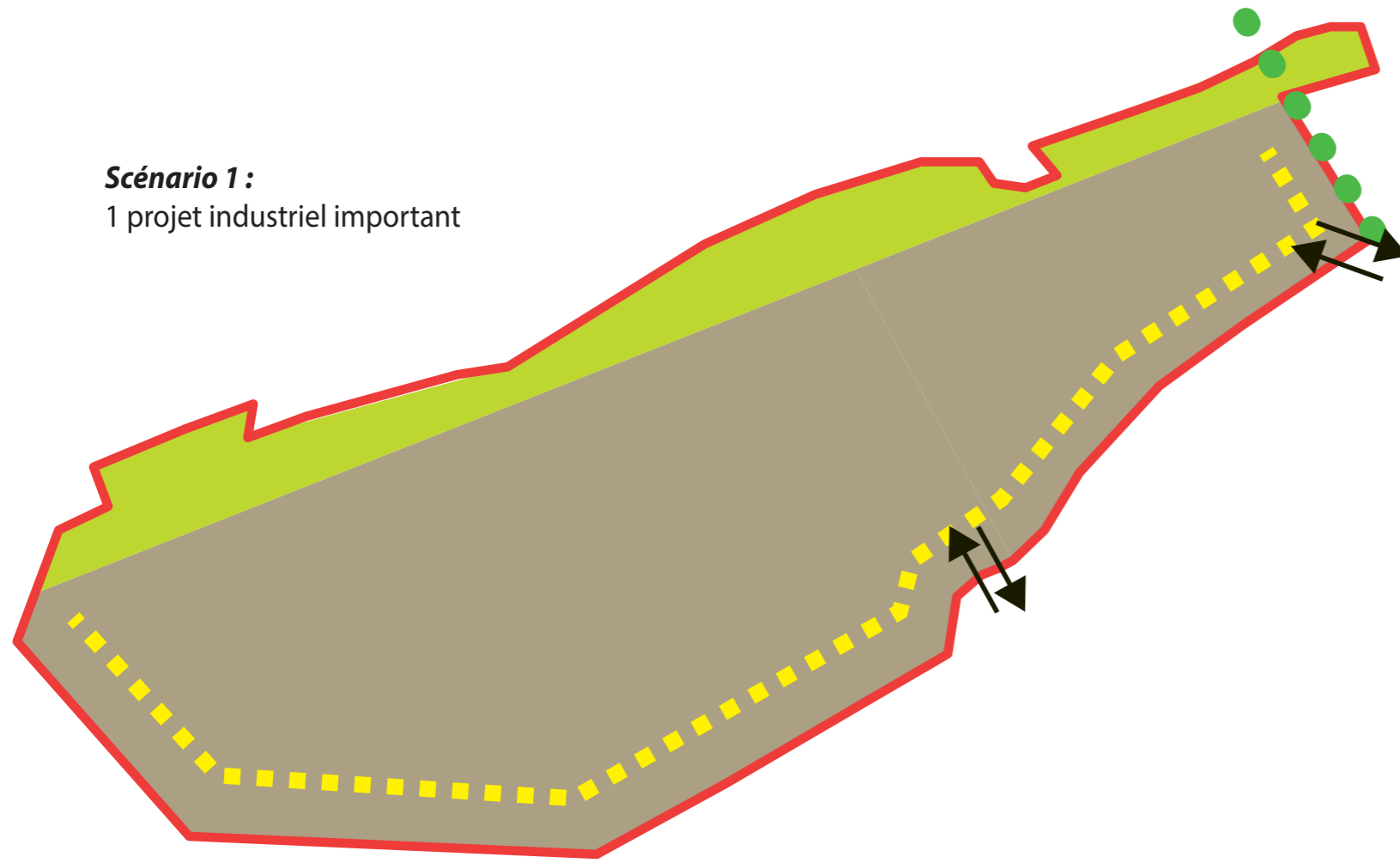


Un traitement paysager sous forme de ceinture boisée le long de la limite nord-ouest, donnant sur la vallée de la Grâce optimise l'intégration du projet par la plantation d'arbres et arbustes. Ces structures végétales seront variées, notamment en termes de hauteur ou d'espèces. Ce renforcement de la lisière verte existante permettra de masquer les bâtiments depuis la vallée de Grâce, ou leurs pieds de façades depuis la route de Saveuse. Ce traitement a également pour objectif de créer des espaces de développement de la biodiversité et de contenir des bassins de stockage des eaux pluviales. Dans ce cadre, un pré-verdissement de type forestier sera réalisé sur une largeur minimal d'environ 12 mètres.



Scénario 1 :

1 projet industriel important

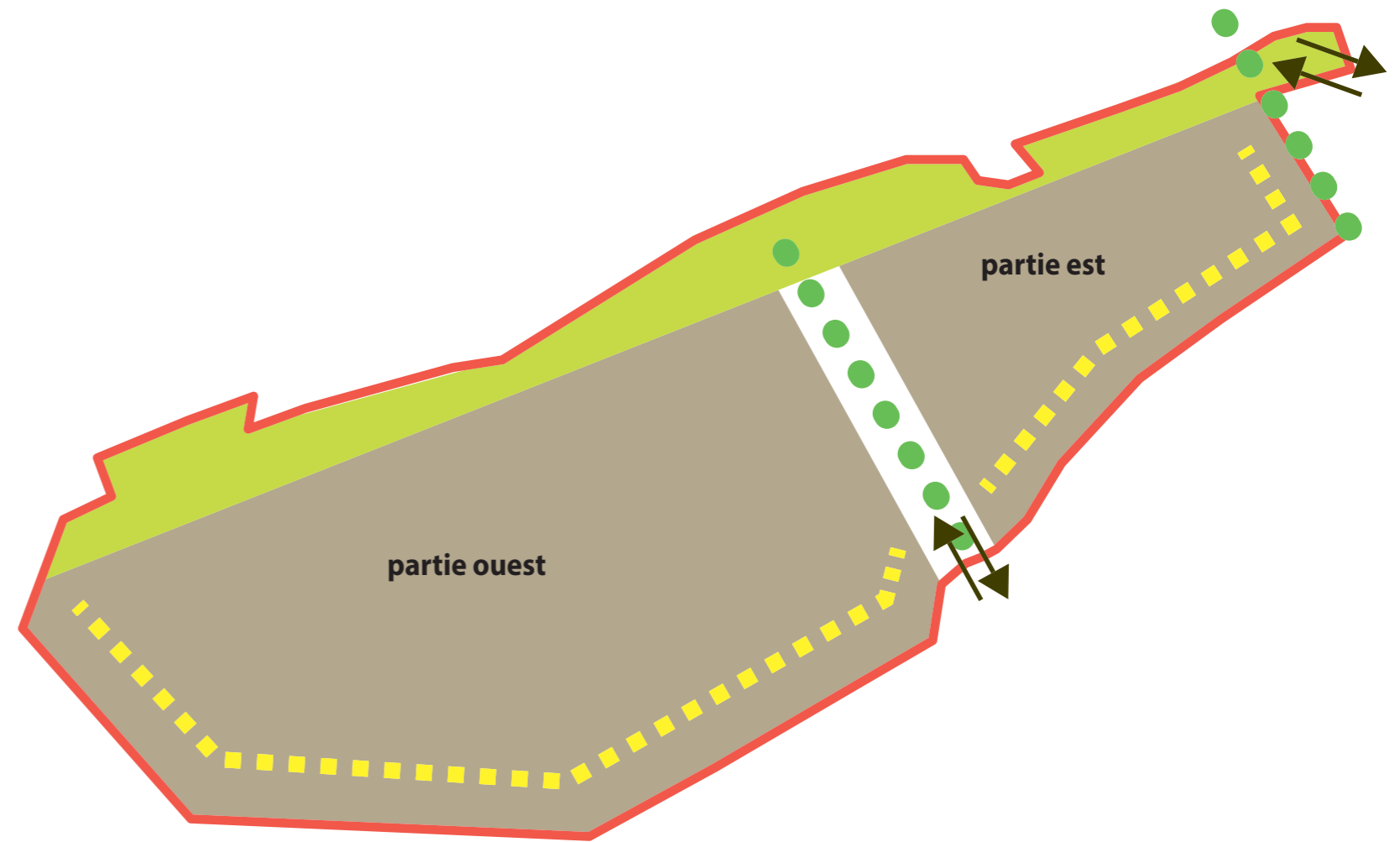


Scénario 2 :

1 projet industriel important en partie ouest

1 ou plusieurs projet(s) en partie est.


Pour qu'une autorisation d'urbanisme soit délivrée en partie est, il faut qu'un permis de construire soit déjà autorisé en partie ouest




Le projet :

 Périmètre de projet, partie nord

Le principal enjeu du projet est le traitement des interfaces avec son environnement :

 Trame verte et bleue, bande boisée venant préserver et renforcer la Vallée de Grâce

 Trame verte et bleue, ouverture visuelle paysagère

 Façade qualitative et attractive

 Accès

 Emprise(s) projet(s)

Quel que soit le scénario, la frange sud située entre la façade qualitative (pointillé jaune) et le périmètre de projet (trait rouge) sera traitée par une lisière plantée. Un système de noues et de bassins d'infiltration complétés par une promenade accompagnera cette lisière.